

# Note sur l'enseignement de la morale laïque

Le point de vue du CRAP-*Cahiers pédagogiques*



---

Notre association, le Cercle de recherche et d'action pédagogiques, qui publie la revue les *Cahiers pédagogiques* s'intéresse depuis les premiers numéros de la revue en 1945 aux questions liées à la laïcité et à la morale ou l'éthique dans notre école. Si on ajoute la dimension citoyenne, on peut affirmer qu'à travers universités d'été, articles témoignant de pratiques, outils publiés pour la mise en œuvre, échos des recherches et débats, nous apportons une contribution à la réflexion de la mission sur la morale laïque.

Nous présentons ci-dessous un résumé de points sur lesquels nous pourrions apporter des développements et des propositions concrètes.

---

La notion de « morale laïque » pose problème dès qu'on essaie de la définir ou même de la cerner. Si on ne la rabat pas simplement sur la question, déjà assez complexe, de la laïcité à l'école, faut-il l'assimiler à cette « éducation à la citoyenneté » qui constitue un des piliers du socle commun ? S'il s'agit plutôt de former les jeunes à une réflexion sur les valeurs, il va falloir s'atteler aux conditions d'une telle entreprise : nouvelle « éducation à » ou enseignement explicite ? En fait, n'oscille-t-on pas sans cesse entre une éducation à l'esprit critique, ou formation d'une liberté individuelle, et la nécessité de transmettre les valeurs fondatrices d'une démocratie laïque ?

Cette « morale laïque » impossible à définir, comment les enseignants vont-ils pouvoir l'appréhender pour se mettre à l'enseigner ?

## **Se défaire des attentes illusoires**

---

Il faut d'abord s'accorder sur l'objectif donné à un tel enseignement.

S'il s'agit d'en faire un dispositif au service de la pacification des établissements scolaires, en pensant qu'un enseignement de la morale pourrait avoir des effets sur le degré de respect dans les relations entre élèves, ou entre élèves et adultes, c'est une illusion. La vie des établissements ne se réduit pas à la somme de la moralité de chacune des personnes qui le fréquentent. C'est un élément parmi bien d'autres : l'aménagement des locaux, les emplois du temps, le nombre d'adultes, leurs règles de fonctionnement, les modalités de constitution des classes, les relations avec les parents, d'autres partenaires, etc. Si l'on ignore tous ces éléments pour limiter les problèmes d'incivilités, voire de violence, à des dysfonctionnements individuels qu'un enseignement de la morale pourrait redresser, c'est un danger : imputer toute la responsabilité de ces problèmes aux individus en cause aboutit bien souvent un effet inverse de celui recherché, c'est-à-dire renforcer les comportements problématiques. Les pédagogues savent bien que c'est le milieu qui éduque, que c'est en soignant le milieu que l'on prend soin des individus.

## Mais favoriser le débat

---

La perspective d'« enseigner la morale laïque » est une invitation à définir chacun de ces termes, ce qui promet des débats utiles tant au niveau national qu'à celui des équipes pédagogiques.

S'agit-il d'un enseignement entendu comme une démarche descendante, de celui qui sait vers celui qui ne sait pas ? L'enseignant devrait alors être garant d'une morale, maîtriser toutes les notions attendues, mettre en place des situations pédagogiques pour que des enfants et des adolescents soient progressivement capables de se comporter de façon morale, en tout cas de maîtriser le programme enseigné. Dans cette vision classique de l'enseignement, on organiserait des situations d'évaluation, dont il ressortirait que certains élèves ont un bon niveau de morale, que d'autres sont à la peine en matière de morale, d'autres encore tout juste dans la moyenne. Il faudrait alors proposer des remédiations aux jeunes en difficulté pour redresser leur niveau de moralité, en s'efforçant de ne pas se résigner à ce que de bonnes notes en mathématiques ou en éducation musicale permettent de masquer des résultats médiocres en morale.

On pourrait craindre également le cas où de jeunes gens se contenteraient de se conformer de façon superficielle aux attentes par pur souci utilitariste d'obtenir une évaluation positive, mais nul doute que leurs enseignants sauront alors les faire réfléchir sur le manque de moralité d'un tel comportement.

S'il s'agit d'enseigner au sens de contribuer au développement de l'autonomie de jeunes en devenir, à leur émancipation à travers diverses situations d'apprentissage, de vie en collectivité, une telle démarche a toute sa place à l'école. Les enseignants le font déjà, bien sûr, mais de façon plus ou moins active, explicite, concertée. Ils auraient tout à gagner, et leurs élèves avec, à débattre du fond et de la forme des activités éducatives qui pourraient permettre d'aborder et de travailler les diverses dimensions d'une « morale laïque ».

- C'est en étant attentif à de menus de situation du quotidien posant des problèmes de discrimination, d'injustice, de respect, de dignité, que l'on peut enseigner une morale en actes.
- C'est en proposant la participation à des débats, des projets autour de découverte d'œuvres culturelles, de confrontation à des problèmes sociaux que l'on peut construire des occasions de réfléchir aux valeurs qui sous-tendent la vie en collectivité, aux comportements qui la rendent possible, aux règles qui la favorisent.
- C'est en construisant un cadre de vie sécurisant et respectueux de tous que l'on peut faire progresser les vertus de chacun. Dans cette approche, une évaluation individuelle n'aurait guère de sens : ce sont bien les efforts collectifs à qui il s'agirait de donner de la valeur, en établissant un bilan de toutes les actions menées.

Au-delà de toutes les actions, modestes ou ambitieuses, quel objectif d'ensemble, explicité, assumé ?

## En quoi le terme « morale » peut-il être utile ? Morale et laïcité

---

Utiliser le terme de « morale » plutôt que des expressions comme « éducation civique » ou encore « éducation à la citoyenneté » peut être utile pour insister sur l'actualisation de cette éducation : non pas se préparer aux responsabilités à venir des citoyens, mais réfléchir à son comportement, à ses paroles, choisir ses relations avec les autres ici et maintenant, dans sa vie quotidienne. Ce peut être

utile également pour ne pas en rester à des questions de respect formel du règlement intérieur, de discipline imposée par la vie en collectivité, pour réfléchir aux fondements de la vie commune, à ce qui distingue les relations entre élèves, entre élèves et adultes, de celle des clients d'un magasin, des usagers d'un transport public, des passants dans la rue.

La laïcité constitue le cadre indispensable à la confrontation des opinions et des références culturelles : elle garantit la liberté de conscience de chacun, elle favorise la capacité à se distancier de toutes les formes d'emprise idéologique, elle encourage chacun à choisir et assumer les valeurs qui l'animent, les siennes en propre, celles des collectifs auxquelles il appartient de fait ou choisit d'appartenir.

- Pour nous, il s'agirait moins d'enseigner une morale que **de la faire vivre**, de former les élèves à travers sa mise en œuvre.  
La laïcité est avant tout une confrontation d'idées, de valeurs, avec une tension entre l'affirmation de certaines valeurs « républicaines » et démocratiques et le respect du pluralisme. Aussi l'enseignement de la morale passe-t-il surtout par la pratique de débats régulés, d'échanges d'idées, mais bien entendu sous une forme organisée par les enseignants à tous les niveaux de la scolarité.
- **L'organisation de la classe et de l'établissement doivent être en harmonie avec les objectifs** : préparation à la vie citoyenne, établissement de règles claires et non arbitraires, distinction entre ce qui ne se négocie pas et ce qui peut être discuté, non-contradiction avec les lois de la République.

Pour pouvoir organiser des séances de débats, il faut maîtriser des techniques pédagogiques, savoir organiser un tour de parole, en se servant par exemple des outils de la pédagogie institutionnelle, pouvoir faire travailler les élèves en groupes d'échange, avec des règles claires, opérer des aller-retours entre les moments d'interaction, des moments de documentation et les apports du professeur, organiser l'interdisciplinarité, préciser le rôle du professeur principal dans le secondaire.

- Il faut utiliser et vivifier certains dispositifs institutionnels : l'heure de vie de classe dans le secondaire, l'ECJS au lycée.
- Les supports permettant le travail sur des questions vives doivent être développés ou portés à connaissance des enseignants. À cet égard, les livres jeunesse doivent retrouver une place importante à l'école primaire et au collège, alors qu'ils ont été mis au second plan dans une période récente.
- Il est important aussi de former (de façon active, notamment à travers des études de cas) les enseignants et les futurs enseignants à la laïcité, mais aussi à les faire réfléchir à la déontologie de leur métier. Une connaissance de l'idée de laïcité en France est importante, mais elle ne doit pas se faire de manière purement universitaire, et bien plutôt en mettant en rapport cette histoire avec les sujets actuels.

Les formations d'établissement sont essentielles : elles permettent les confrontations de valeurs, les accords et désaccords, et doivent déboucher sur des projets pédagogiques collectifs.

- La morale laïque doit être présente dans les diverses disciplines scolaires (l'éthique des sciences, le développement de l'esprit critique en Histoire, bien sûr les ateliers philo au collège, une réflexion sur la pratique du sport aujourd'hui..) L'Histoire, l'éducation civique et les Lettres sont évidemment en première ligne, mais le travail autour de la morale laïque doit s'appuyer sur l'interdisciplinarité, ce qui implique par exemple le développement de dispositifs comme il y a quelques années les « itinéraires de découverte ».

Il faut en fait inscrire cela dans un parcours de l'élève dès la maternelle pour développer des compétences sociales et civiques dans le cadre du socle commun de connaissances, compétences et culture.

S'il y a une évaluation, pas sous forme de note ! Et plutôt sous forme collective. Une évaluation intéressante serait de demander aux établissements ce qu'ils ont fait pour développer la morale laïque. Il faut éviter toutes les dérives qu'a entraînées la note de vie scolaire, qu'il faut supprimer sous sa forme actuelle : elle est illisible, ce qui montre bien qu'une évaluation chiffrée dans ce domaine n'est pas pertinente.

## Ce que nous avons publié ces dernières années

---

Ouvrages :

« Professeur principal : animer les heures de vie de classe »  
Arnaud Dubois, Scéren et *Cahiers pédagogiques*,  
Collection *Repères pour agir*, préface de Jean-Pierre Obin  
Aout 2009



« Éduquer à la citoyenneté, construire les compétences sociales et civiques »  
Laurent Fillion, Scéren et *Cahiers pédagogiques*,  
Collection *Repères pour agir*, préface de François Audigier  
Octobre 2012

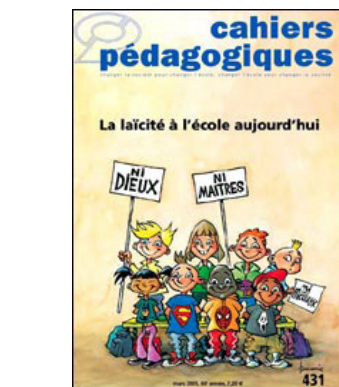
Références à des dossiers des *Cahiers pédagogiques* :

n° 477 : « Questions sensibles et sujets tabous »  
(Coordonné par Élisabeth Bussienne et Michel Tozzi), décembre 2009



n° 433 : « La démocratie dans l'école », avril 2005

n° 432 : « La philo en discussion », mars 2005



n° 431 : « La laïcité à l'école aujourd'hui », février 2005

n° 340 : « Éduquer à la citoyenneté », décembre 1987  
n° 193 : « L'école en danger de morale », avril 1981